

# PROJET DE DEVELOPPEMENT 2021-2024



## Introduction

La notion de projet de développement regroupe deux concepts : celui de se projeter donc d'envisager l'avenir, et celui de se développer donc de croître, de façon rationnelle.

« Il faut envisager l'idéal et composer avec le réel.... »

Un projet de développement ne peut s'établir que pour une période pluriannuelle. Compte tenu du rythme classique de l'action sportive et de la durée des mandats électifs, ce projet est bâti sur une olympiade.

L'une des finalités du projet est d'assurer la meilleure cohérence possible de l'action fédérale. Il doit, en conséquence, tenir compte des priorités de la fédération et organiser les complémentarités d'interventions du comité, et cela au service des clubs. Sa préparation suppose une consultation des clubs.

Quelle que soit la forme de présentation choisie, un projet de développement suppose le respect de trois étapes : l'établissement d'un constat (ou état des lieux), la définition d'objectifs, la formalisation d'un plan d'action.

La réussite de ce plan passe par une évaluation régulière des effets du dispositif.

# **Directives nationales**

Le projet de développement fédéral n'est pas encore finalisé

#### **Constat**

Le constat local sur l'olympiade 2017-2020 reste très proche des précédents.

Au niveau des équipements on se trouve encore face aux même problématiques. On note encore que prés de 75 % des bassins praticables pour la natation ne sont pas chauffés et un patrimoine vieillissant nécessitant des rénovations importantes. Cela signifie que ces équipements ne sont pas toujours exploitables de façon optimale pour l'enseignement et l'entraînement des activités de la natation. Le secteur sud reste encore sous doté en bassins au regard de la moyenne régionale et nationale. L'offre de pratique de la natation de nos clubs affiliés (au nombre de 26 dont 2 à Mayotte) est satisfaisante, bien qu'elle ne soit dispensée que sur la moitié des piscines praticables du département.

Au niveau des licences, après une forte diminution sur la fin de l'olympiade 2012-2016, on constate sur les deux dernières saisons une légère augmentation. Cette amélioration est surtout significative sur les publics de l'école de natation et des activités d'animation. En outre le nombre de compétiteurs est resté stable, avec toutefois une diminution du public féminin. Les clubs inscrits dans une logique de performance représentent moins de la moitié de l'effectif.

S'agissant des apprentissages, comme il a été dit plus haut, le public des écoles de natation reste conséquent mais ne répond pas à la demande et au potentiel d'accueil des clubs essentiellement en raison d'une insuffisance des créneaux mis à disposition.

Dans les pratiques compétitives en natation course et natation synchronisée, on peut constater un dynamisme avec une offre de compétition très régulière. Bien qu'il y ait eu des améliorations sur l'organisation des manifestations des efforts doivent être encore faits. L'implication des clubs dans la mise en œuvre de ces manifestations est très variable en fonction de leurs moyens matériels et de leurs aspirations à la performance.

En terme de performance, le niveau moyen des nageurs réunionnais en natation course et natation synchronisée est en progression constante. En revanche la représentativité de nos nageurs en natation course au plan national dans les 8 premiers par année d'âge et sur les podiums n'a pas évolué.

En natation course, la catégorie Jeunes qui fut la plus représentative au niveau national est en perte de vitesse en terme de densité.

En natation synchronisée la représentativité sur le plan national est en forte progression.

L'offre de formation concerne essentiellement les officiels, et la formation initiale fédérale et continue des entraîneurs et techniciens. Les formations fédérales (brevêts fédéraux) sont maintenus sur les 2 premiers niveaux. Peu de besoins sont exprimés dans le domaine de la formation d'où la diminution des offres de l'ERFAN.

Le partenariat public et privé est en forte diminution, il reste instable et la pérennisation du niveau d'aide est difficile à garantir.

La couverture médiatique de la natation reste satisfaisante. En revanche la communication entre les acteurs de la natation est très perfectible alors que les moyens déployés devraient être suffisants (sites de la ligue, internet ...). La promotion de nos disciplines est essentiellement faite autour du MOI, cette action garde toute sa légitimité et reste très importante pour les acteurs de la natation réunionnaise.

L'engagement dans le bénévolat surtout au niveau des dirigeants est en constant recul.

# Analyse du constat

	leviers	pistes	moyens
EQUIPEMENTS	•Pérennisation	→ Labellisation, qualité de service/prestation, utilité publique, résultats sportif	: convention d'utilisation et de mise à disposition, partenariat, performances, manifestations, actions citoyennes
	•Positionnement	→ promotion, utilité publique, diversification de l' offre, qualité de service/prestation	: expertise/conseil, schéma directeur, formation
PERFORMANCES	•Entraînement	→ compétence, créneaux, aménagement des études, émulation	: section sportive, CAF, formation continue des entraîneurs
	•Compétition	→ confrontation, adversité, exemplarité	: rencontre dans la zone, MOI, nationaux, meeting national
LICENCES	•Offre	→ diversification, qualité de service/prestation, créneaux, utilité publique, promotion	: dispositifs fédéraux, labellisation, solidarité fédérale, convention d'équipement, formation

	leviers	pistes	moyens
FORMATION	•Offre  •Structuration	→ échange, ouverture, expérience, diversification, reconversion, orientation, formation professionnelle, → ingénierie	: formation initiale et continue des juges et arbitres, recyclage BF, échanges, compétition de niveau supérieur, formations fédérales (BF), : ERFAN, partenariat CREPS
PARTENARIAT COMMUNICATION PROMOTION	•Image	→ résultats, utilité publique, promotion, qualité de service/prestation, structuration	: performances, licences, PDR, labellisation, MOI
BENEVOLAT	•Utilité  •Identification	→ reconnaissance, valorisation, compétence, délégation → culture fédérale, culture de club, appartenance, résultats, solidarité	: animation, qualité des actions, convivialité récompenses  : vie de club, '' bannières'', performances, formation

# Stratégie de développement

Les outils et moyens de développement existent et son identifiés, toutefois des **priorités** doivent être définies.

Le plan d'action qui sera proposé devra être ambitieux, réaliste et consenti par tous.

Plus que jamais et surtout sur nos projets majeurs la **mutualisation** de nos moyens est indispensable.

Les deux objectifs principaux restent les mêmes que sur les précédentes olympiade, ils visent à offrir à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité de pratiquer des activités aquatiques et d'atteindre le plus haut niveau possible dans nos disciplines représentées.

Des objectifs tout aussi importants ne doivent pas être négligés, ils sont transversaux aux objectifs principaux, s'agissant de l'éducation, de la santé, de la citoyenneté et de la formation.

# Projet de développement

Offrons à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité de pratiquer des activités aquatiques et d'atteindre le plus haut niveau possible dans toutes nos disciplines.

## 2 axes de développement :

- développer nos pratiques pour le plus grand nombre
- développer les pratiques de performance

#### I) Objectifs:

- Axe 1 : **développer nos pratiques pour le plus grand nombre** : Donner à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité de pratiquer des activités aquatiques
  - Objectif 1: Consolider l'ENF dans tous les clubs
  - Objectif 2 : Développer les nouvelles pratiques
  - Objectif 3: Accompagner les clubs dans leur structuration



- Axe 2 : **développer les pratiques de performance :** Donner à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité d'atteindre le plus haut niveau possible dans toutes nos disciplines.
  - Objectif 1: Développer la "pré-filière" de haut niveau
  - Objectif 2: Optimiser l'adversité, la confrontation
  - -*Objectif 3*: Animer et soutenir le haut niveau régional

#### **II) Actions:**

• développer nos pratiques pour le plus grand nombre :

Objectif 1: Consolider l'ENF dans tous les clubs

#### → Actions :

- Formation initiale et continue des éducateurs.
- Animation et suivi du dispositif.
- Promouvoir le dispositif (utilité publique, action social ... ''Savoir-nager'')

# Objectif 2 : Développer les nouvelles pratiques

#### → Actions :

- Promouvoir les différents dispositifs fédéraux (AA, JAN, NGN, NFS, NFBE ...)
- Sensibilisation des clubs « Animation » aux différentes activités.
- Offre de formation.

**Objectif 3 :** Accompagner les clubs dans leur structuration

#### **→** Actions :

- Assurer un encadrement qualifié.
- Accompagnement des clubs dans la mise en place d'un plan de développement (labellisation, prérequis financements publics).
- Offre de formation.



## • <u>développer les pratiques de performance</u>

**Objectif 1 :** Développer la "pré-filière" de haut niveau

#### → Actions :

- Actions concertées Club-Ligue auprès des collectivités locales, établissements scolaires (partenariats à établir).
- Offre de formation, favoriser la participation et accompagner les entraîneurs (formation professionnelle continue).
- Accompagner les clubs labellisés niveau Formateur.
- Développer et améliorer les actions du CAF.

## Objectif 2 : Optimiser l'adversité, la confrontation

#### **Actions**:

- Pérenniser le meeting de l'océan indien.
- Favoriser les échanges dans la zone Océan Indien.
- Identifier et intégrer les compétitions dans la zone Océan Indien offrant une adversité optimale.

## Objectif 3 : Animer et soutenir le haut niveau régional

#### **Actions**:

- Préparer les Jeux des îles, amélioration des niveaux de performance en équipe avec des regroupements de préparation et de sélection à l'approche de l'échéance (2 ans en amont).
- Soutenir l'élite régionale dans ses déplacements et meetings nationaux (nageurs du CAF).
- Favoriser la participation et accompagner les entraîneurs (formation professionnelle continue) ayant des nageurs dans le CAF.
- Créer des liens privilégiés avec les pôles métropolitains ou clubs pour la poursuite des carrières sportives.
- Accompagner les athlètes proposés sur listes et ceux du CAF (suivi médical, suivi sportif et accompagnement du double projet).



# L'ETR

L'Équipe Technique Régionale est chargée, sous la coordination du Conseiller Technique Sportif (CTS), de mettre en œuvre le plan de développement quadriennal de la ligue de natation de La Réunion conformément aux Directives Techniques Nationales.

Cette équipe Technique est constituée de groupes par discipline (natation artistique et natation course) où les axes de développement et problématiques transversales sont travaillés.

En début de chaque saison les cellules sont éventuellement réorganisées en fonction des objectifs de saison et de son effectif.

La mission de chacun des membres de l'Équipe Technique Régionale peut être redéfinie chaque année.